

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 OCTOBRE 2019**

Nombre de membres

afférents au conseil municipal : 15
en exercice : 14
qui ont pris part au vote : 11

Date de convocation : 23/08/2019

Date d'affichage : 03/09/2019

L'an deux mil dix-neuf, le deux octobre, à dix-neuf heure trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Annick DECAMP, Maire,

- Etaient présents : Mme Annick DECAMP, Mrs Jean-Louis COVET, Didier BRULHARD, Frédéric ACX et Rachid DAHCHOUR, Patrice OUACHEE et Mmes Jacqueline LUCAS, Myriam GILLIOT, Pascale VASSEUR

- Absente : Mme Carole PODSADNI,

- Absents excusés : Mme Dominique MARTIS a donné pouvoir à Madame Jacqueline LUCAS, Monsieur Jean-Jacques LENAERT a donné pouvoir à Monsieur Rachid DAHCHOUR, Monsieur Vincent MALAVIALLE, Monsieur Dominique OUACHEE

M. Frédéric ACX a été élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

Rapport d'activité de la SAUR

A la demande de Mme le Maire, M. Mortier, chef de secteur de la SAUR donne lecture des rapports d'activités :

- Eau potable : Le contrat de délégation du service public a été renouvelé en Avril 2016 pour une durée de 10 ans avec SAUR. Le volume consommé en 2018 est de 37 073 m³. Le rendement du réseau s'élève à 83.47%. Toutes les analyses réglementaires bactériologiques et physicochimiques ont été conformes. Le prix moyen du m³ pour une consommation de 120m³ est de 2,16€ par m³ TTC (au lieu de 2,18€ en 2017).

Subvention pour la coopérative scolaire de Moyvillers

Madame le Maire explique au Conseil Municipal, qu'elle a été saisie d'une nouvelle demande de subvention par l'école de Moyvillers, qui organise une classe de mer à l'Île d'Oléron au printemps 2020 pour la classe de CE2 et de CM1. La participation demandée est de 1 000 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE l'attribution de la subvention de 1000 euros à la coopérative scolaire de Moyvillers

Validation de l'activité sport et des tarifs

Contenu du manque de participants à l'activité « cours de sport » proposée le jeudi soir. Cette prestation est annulée.

Augmentation ou non des tarifs de la salle municipale

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les tarifs de location de la salle municipale suite aux travaux effectués pour les économies d'énergie. Les modifications sont les suivantes :

- 1) **Pour les Médiouvillarois :**
 - 230 €/week-end 2 jours
 - 290 € week-end 3 jours
 - 130€ la journée
- 2) **Pour les personnes extérieures à la commune :**
 - 460 €/week-end 2 jours
 - 505 €/week-end 3 jours
 - 260 €/journée

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE les nouveaux tarifs pour la location de la salle municipale. Ces nouveaux tarifs seront applicables à partir du 01 janvier 2020.

Ouverture d'une ligne de trésorerie Banque Postale

Reportée au prochain Conseil Municipal en attente d'informations complémentaires

Validation des conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes

Reportée au prochain Conseil Municipal en attente d'informations complémentaires

Informations :

- Les fouilles archéologiques concernant la Zac de Moyvillers devraient démarrer incessamment sous peu

Le compte-rendu du conseil municipal dans son intégralité est disponible sur le site internet de la commune

Le 04 octobre 2019

Pour le Maire empêché ;

L'adjoint au maire, Jean-Louis COVET